

bourse, puisque vous vous laissez prendre la vôtre en pleine audience¹. »

Ces historiètes sont malheureusement ce qui nous reste de plus concret sur la vie publique de l'auteur d'*Utopia*. Je voulais d'abord les résumer en une ligne, mais j'ai pensé qu'il était piquant de les laisser raconter tout au long par un grave professeur de la Sorbonne. More, qui ne croyait pas à la gloire humaine, aurait savouré cette ironie.

L'histoire de la conduite du chancelier envers les premiers protestants d'Angleterre relèverait aussi de ce chapitre. Elle en est même la page la plus importante, mais, en raison de cette importance même, elle veut être traitée séparément et avec quelque détail.

1. Nisard. *Études sur la Renaissance*, Th. More, VII.

CHAPITRE V

THOMAS MORE ET L'INVASION LUTHÉRIENNE

An non clementer odit impios, qui quum habeat jus occidendi, ita studet mederi vitiis, ut homines ipsi sint incolumes... Et supremum Angliæ judicem volebant connivere donec impune talis colluvies inundaret in regnum, et opibus et ingeniis et religione cum primis florens... Nemo pius non optat ecclesiæ mores emendatos; at nemo prudens existimat recipiendam rerum omnium confusionem. Erasmus J. Fabio episcopo Viennensi¹.

Lorsque Henri VIII en 1521 publia son livre contre Luther, et lorsque, deux ans plus tard, More sous le nom de G. Rosseus fit paraître sa *Vindicatio Henrici VIII a calumniis Lutheri*², le luthéranisme ne semblait pas encore menacer bien sérieusement l'Église d'Angleterre. Pourtant les idées du moine allemand commençaient à s'insinuer dans les deux villes universitaires. Vers 1525 on allait en Germanie selon l'argot de Cambridge, quand on se rendait à l'auberge du *Cheval Blanc* pour y deviser entre initiés de la réforme de l'Église. Le 24 décembre 1525, Robert Barns, prieur des Augustins de cette même ville, prêchait un sermon contre les « *special observances* » de

1. Erasm. *epist.* London, p. 1506.

2. Ce livre est communément attribué à More. Cf. B. I, 222.

la fête de Noël. Mais enfin on pouvait se croire encore très loin d'un mouvement populaire quand l'apparition du *Nouveau Testament* de Tyndale rendit le danger grave et pressant¹.

Tyndale est le premier lieutenant de Luther, le premier missionnaire de la jeune hérésie en Angleterre. Je regrette que le cadre de ce petit livre ne me laisse pas m'arrêter à loisir devant cette singulière figure. Fidèle, dans les débuts surtout, à aller prendre et renouveler sa consigne en Allemagne, on ne démêle pas toujours aisément dans sa vie et dans ses livres, ce qui lui appartient en propre et ce qui revient à son maître. Est-ce lui, est-ce Luther qui a eu la claire intuition des puissances de mysticisme révolutionnaire toujours prêtes à fermenter dans la foule anglaise? Je ne saurais dire, mais en tout cas Tyndale déploya dans cette propagande anarchique un véritable génie. Grand remueur d'idées, polémiste de premier ordre, il a l'éloquence sèche et vigoureuse de ces esprits étroitement logiques, capables de pousser leur besogne de destruction sans qu'aucun retour de respect ou de pitié fasse jamais trembler leur main. On ne le voit s'attendrir qu'une fois; c'est dans la lettre, pleine d'une orgueilleuse humilité qu'il écrit à Frith, le plus attachant, le seul attachant de ses disciples. Malgré soi, en lisant ces pages indomptables, un Français pense au grand Arnaud et à Pascal. Frith est prisonnier et Tyndale qui n'a plus longtemps à vivre, l'encourage à tenir bon et lui développe ses plans de campagne². En vérité, ces hérétiques étaient

1. Gairdner : A History of the E. Church, from Henry VIII, to Mary p. 89, 90 et chap. X. Gasquet « The eve of the Reformation », chap. VII.

2. *Œuvres de Tyndale* (édit. Parker Soc.). T. p. LIII.

de puissants agitateurs. Comme aujourd'hui nos affiches de réclame, ils répandaient à pleines mains leurs brochures séditeuses. « Ils nous les envoient par ballots, écrivait More, et même, en certains endroits, ils les sèment pendant la nuit sans regarder à l'argent¹. » Tout l'édifice de la vieille foi était sapé violemment dans ces brochures. Plus qu'une seule autorité, la Bible. Muni de ce livre, le moindre paysan peut tenir tête au plus savant théologien. Bien plus, c'est à chacun d'entreprendre la guerre contre la superstition régnante. Briser un crucifix, forcer un tabernacle, sont des œuvres pies, et si le bourreau s'en mêle, les « *brethren* » joyeux salueront le bûcher ou la potence avec l'enthousiasme des martyrs.

On le voit, il ne s'agit plus d'une poignée d'intellectuels, jouant aux réformateurs dans une auberge de Cambridge. La doctrine fatale serpente à travers la foule, entraîne ces simples et ces passionnés qui ne savent pas les nuances et dont une seule idée, à moitié comprise, a bientôt fait des convaincus pressés d'agir. Enfin, pour que rien ne manque à la gravité des circonstances, le roi lui-même encourage bientôt sous main la révolte contre l'Église². De tous les côtés le schisme gronde, il n'est que temps de songer à la résistance.

II

Par malheur — sauf quelques prêtres et cet admirable évêque de Rochester, un des plus grands saints

1. English works (341-344).

2. Gairdner, *ib.*

des temps modernes — la plupart des défenseurs naturels de la foi ne semblent pas voir le péril. Mais un laïque veille. Tant qu'il n'a été question que de politique, More a bien pu se résigner à n'être dans les plus hautes fonctions qu'un simple mandataire d'autrui. Maintenant que les âmes sont en jeu, son devoir lui paraît imprescriptible. L'artiste qui s'amusa jusqu'ici à décrire l'île d'*Utopie* et à tourner élégamment des lettres latines, va se mettre à répondre de toute son érudition, de toute sa verve, aux brochures de l'ennemi, et d'autre part, aussi longtemps que le roi n'aura pas levé le masque, le chancelier usera de tous les moyens que la loi lui donne pour arrêter la propagande hérétique. Grand justicier du royaume, il prêterait à l'Église menacée l'appui « du bras séculier ». L'obligation est pour lui rigoureuse, indiscutable et il ne veut pas que nous le défendions contre lui-même en insinuant que ce vrai libéral, si en avant sur les idées de son temps dut se prêter à regret à l'application du vieux droit public qui avait encore force de loi. « Pour l'hérétique, écrit-il lui-même, à la fin de sa carrière, je hais son erreur et non sa personne et je voudrais de grand cœur que l'une fût exterminée, l'autre sauvée. Ces bénis « frères » professeurs et prêcheurs d'hérésie ont beau crier à pleine voix leurs mensonges, je n'ai pas d'autres sentiments à leur endroit et si on savait de quelle indulgence et de quelle pitié j'ai fait preuve, je vous jure que personne n'oserait me contredire.

« Mais enfin, il n'est pas honnête de vouloir plus d'éloges qu'on n'en mérite. Ainsi, d'autre part, pour que nul n'en ignore, je dois ajouter que lorsqu'un homme est assez enraciné dans le mal pour qu'aucun bon procédé ne puisse réduire sa dangereuse folie,

l'orgueil et l'obstination de son cœur empoisonné, et l'empêcher de répandre ses erreurs séditieuses, eh bien, pour moi, j'aime mieux voir cet homme disparaître à temps, plutôt que de souffrir indéfiniment qu'il s'acharne à la destruction des autres¹. »

That he were gone in time. L'écrivain se retrouve dans le nuage de cette périphrase, mais, si le grand mot n'est pas lâché, personne ne peut s'y méprendre. Voilà bien ce que Nisard appelle l'« épouvantable corps de doctrine », voilà, à n'en pas douter, des taches de sang sur l'hermine de Thomas More.

III

Que nous sommes loin, semble-t-il, de ce précieux petit livre d'*Utopia*, le premier évangile de l'idée moderne de tolérance¹. En effet, le roi Utopus, ayant trouvé son île déchirée par les factions religieuses, avait mis fin au désordre en proclamant une absolue liberté de conscience. En cela, dit More que je résume à grands traits, il n'entendait pas seulement agir pour le bien de la paix, mais encore dans l'intérêt de la religion elle-même. Qui sait d'abord si Dieu n'aurait pas voulu cette variété de cultes, et puis n'est-il pas impertinent et absurde d'entreprendre d'inspirer à autres par menaces et par force sa propre manière de voir ? Même au cas où une seule religion serait vraie², la force naturelle de la vérité briserait peu à peu les obstacles, et la lumière resplendirait bientôt, de son propre éclat, aux yeux des hommes bienveillants et libres de préjugés.

1. B. I, 235.

2. L'évangile n'a pas été prêché en Utopie.

Une seule exception limitait cette liberté universelle. Quiconque ne croyait pas à la vie future, était écarté de toute charge et livré au mépris public. D'ailleurs, même alors, toute mesure violente restait illégale, car, on n'admet pas, dans ce pays-là, « qu'un homme soit libre de penser autrement qu'il ne pense ».

Rien de plus clair que ses sages lois, charte nécessaire de toute société où l'unité doctrinale a été rompue. Mais il faut mal les comprendre pour y voir une condamnation anticipée de l'attitude de Th. More. A la veille de l'invasion luthérienne, l'Angleterre loin de s'émietter en sectes discordantes, acceptait unanimement une seule règle de foi. De plus, les hérétiques entendaient bien ne pas se contenter d'armes pacifiques dans la guerre qu'ils déclaraient à l'ordre établi. Moins subtils que nos modernes persécuteurs, ceux-ci, au moins, ne se piquaient pas de tolérance. « Attachez à des charrettes ces pieux voleurs et ces fainéants, écrivait Fish à propos des moines, fouettez-les, à même la peau, sur les places des villes. » Le reste du programme était à l'avenant. Enfin et peut-être surtout, ces apôtres du nouvel évangile ne troublaient pas seulement la paix religieuse. Ils menaçaient aussi, et par une conséquence nécessaire, l'ordre social tout entier. La guerre des paysans en Allemagne rappelait à More les atrocités que son pays avait souffertes au temps des Lollards, et il prévoyait, avec une précision surprenante les catastrophes qui suivraient le triomphe de cette nouvelle révolution. Que dirai-je de plus ? En achevant cette page qui, malgré tout, ressemble à un plaidoyer, je me demande ce que More aurait pensé de notre faiblesse à nous, qui n'avons pas encore assez réalisé que les pires malfaiteurs en ce monde sont les apôtres de

l'anarchie. Libéraux impénitents que nous sommes, quoique pourtant un peu refroidis, nous rougissons encore quand on touche devant nous aux droits sacrés de la pensée libre et nous ne prenons pas garde que cette prétendue tolérance fait le jeu des plus dangereux ennemis de la liberté.

Ainsi rien ne nous oblige à constater une contradiction entre les théories du philosophe et le programme du chancelier. L'inconséquence, si inconséquence il y a, est ailleurs et j'ai hâte de la montrer.

La voici, flagrante. More est au pouvoir. Le moment est donc venu pour lui de prêter main-forte à l'Église et de « faire disparaître » les hérétiques. Or, qu'arrive-t-il ? Froude nous dit bien que, Wolsey disgracié, les bûchers de Smithfield se rallumèrent, mais Froude a le génie de l'inexactitude. Au contraire, un an, deux ans se passent, pas la moindre fumée à Smithfield, pas un hérétique condamné à mort. Quoi donc ? Rendus prudents, ont-ils réussi à tromper la vigilance de More ? Non, mais tous les prévenus qu'on amène au chancelier, quand celui-ci ne peut les dissuader de leur erreur, il les renvoie aux évêques, à qui un décret récent permet de retenir en prison les hérétiques. Un mot de lui nous donne une idée de la façon dont il conduit ces interrogatoires.

« J'ai fait venir Philips chez moi et l'ai entretenu honnêtement pendant deux jours, travaillant à son amendement avec toute la cordiale bienveillance que j'ai pu, *in as hearty, loving vise as I could*¹. »

Un autre s'appelait Silver (argent). More après l'avoir examiné lui dit avec son humour ordinaire :

1. English works, p. 905. More dit à cette même page que tel hérétique, très anti-clérical, préférerait cependant à toute autre la prison épiscopale.

« l'argent doit être éprouvé par le feu. — Oui, répond l'autre, mais le vif-argent n'y restera pas, » et More, pensant qu'un homme d'esprit ne saurait être un dangereux fanatique, le renvoie absous¹. Plus tard, quand il sera à son tour sur la sellette, plusieurs pétitionneront, non contre lui, mais contre les évêques avec qui il s'était entendu pour les sauver de la mort, d'une détention trop sévère. Or, à ce moment-là, où Cromwell et les autres sont à l'affût de tout ce qui pourrait charger le dossier de More, on est obligé, soit aux Lords, soit au Conseil royal, de reconnaître que la réclamation de ces condamnés est inadmissible et que, si l'on a pêché à leur endroit, c'est par excès de bienveillance : *that he was too easily delt with and had wrong that he was no worse served*².

Il y eut quatre exécutions pendant les derniers mois de l'administration de More. Encore ce chiffre est-il peut-être trop fort³, et, en tout cas, comme il s'agissait de récidivistes qui, une première fois absous et réconciliés avec l'Église, avaient recommencé leur propagande, la loi était formelle et le chancelier n'avait aucun moyen de faire grâce. Certes, je ne veux pas romancer à mon tour l'histoire

1. Hutton, p. 221.

2. B. I, 270.

3. Erasme dit bien que, sous le gouvernement de More, personne ne perdit la vie pour les nouvelles croyances et Nisard écrit : je sais que Thomas Morus n'a pas tué ! p. 246. Il semble pourtant démontré que Th. Hilton a été exécuté le 23 février 1530, Th. Bilney, R. Bayfield et J. Tewkesbury en 1531. Cf. Gairdner, p. 129-132. Reste à savoir si en loyal français on peut dire qu'un ministre de la justice tue un condamné qu'il laisse exécuter après le verdict de la cour d'assises.

et insinuer que lorsque, d'une façon ou d'une autre, il contresigna ces arrêts, More dut éprouver les scrupules d'un jury moderne. En ce temps-là de simples voleurs étaient facilement punis de mort. La loi avait en principe l'approbation entière du chancelier et en punissant le crime d'hérésie, il pensait faire son devoir ni plus ni moins que lorsqu'il envoyait un assassin à la potence. Je remarque seulement que, avant de sévir, loin de s'acharner contre les coupables, il avait tenté en leur faveur toutes les chances de salut, et je rappelle que la dernière prière des condamnés fut encore un hommage à l'humanité du chancelier : « Dieu daigne ouvrir les yeux de Sir Thomas More¹ ».

IV

Leurs amis furent moins honnêtes. Ils allaient répétant que d'infâmes cruautés accompagnaient dans les jardins de Chelsea l'interrogatoire des martyrs. On les attachait à un arbre et on les battait jusqu'au sang. Entre temps si quelque argent tombait de leur poche, l'avare chancelier ne dédaignait

1. Le lecteur remarquera un peu d'hésitation dans ce paragraphe. C'est que je n'arrive pas à bien voir quelle est au juste, dans ces 4 exécutions, la responsabilité du chancelier. Légalement, comme il s'agit de récidivistes, la sentence de l'évêque équivalait à une condamnation à mort. Pourrait-on pratiquement songer en un pareil cas à un dernier appel à la clémence royale, et au cas où cette démarche eût eu des précédents, More a-t-il songé à la faire ? Je ne saurais dire et j'inclinerais plutôt à croire que non. C'est à Chelsea, dans la maison de More, que l'évêque de Londres a condamné Tewkesbury.

pas cette aubaine. Mis en goût par ce beau prélude, il suivait les malheureux jusqu'à la Tour pour s'y délecter du spectacle de leur torture. Trente ans après la mort de More, Foxe a compilé ces mensonges dans son martyrologe protestant et organisé la légende du chancelier sanguinaire admise religieusement par les plus graves historiens. Cette légende est parvenue jusqu'à Froude qui, en la recopiant, se désole que le fanatisme de Rome puisse ainsi « coexister avec ce qu'il y a de plus aimable dans le cœur humain¹ ». Par bonheur, More lui-même — qu'il était si facile de consulter — a répondu d'avance à ces calomnies et s'est confessé devant le public avec une bonhomie paisible qui commande la confiance.

« Où donc s'arrêteront ces bons apôtres, s'ils n'ont pas honte de mentir ainsi ? En vérité il m'est arrivé de faire battre par les officiers de la Marshalsea ou des autres prisons, de grands voleurs, des meurtriers.... Ce moyen m'a souvent réussi à arrêter ainsi, sans leur faire mal qui dure, de mauvais sujets qui menaçaient d'aller plus loin. Quant aux hérétiques je les ai sans doute fait tenir en sûreté, mais jamais, sauf deux fois en ma vie, je ne leur ai rien infligé de semblable. La première fois, ce fut pour un enfant qui était chez moi, à mon service. Son père l'avait nourri dans l'hérésie et envoyé aux leçons d'un prêtre, George Gay, qui depuis s'est réfugié à Anvers avec deux religieuses débauchées par lui de leur couvent. L'apostat avait appris à l'enfant son affreuse hérésie contre l'Eucharistie, et celui-ci, dans ma maison, commençait à pervertir un

1. History of England II, p. 73.

autre enfant. Dès que je m'en aperçus, j'ordonnai à un domestique de le fouetter comme un enfant devant toute la famille, pour son amendement à lui et l'exemple de tous. »

L'autre était un protestant qui, devenu fou, avait été enfermé à Bedlam. Relâché, il s'était mis à faire du tapage dans les églises au moment des offices et à y commettre « des actes d'une grande inconvenance ». More le fit arrêter par la police, lier à un arbre dans la rue et battre de verges. Cela suffit, ajoute-t-il, « à lui rendre la raison » : il promit d'être sage et on n'entendit plus parler de lui.

« Et de tous ceux qui m'ont passé par les mains pour crime d'hérésie, aucun ne fut ni fouetté ni battu, aucun ne reçut même une chiquenaude sur le front¹. »

« Ce sont là des paroles sacrées », ajoute Nisard, après avoir traduit tout au long ce témoignage qui est la pierre de voûte de son travail sur Thomas More. « Si je dis, avait-il écrit au préalable, que la découverte de cette confession m'a pendant quelques jours rendu heureux comme d'un bonheur de famille, on me comprendra et on m'enviera ma chance². » La naïve émotion d'un si honnête homme arrête le sourire sur nos lèvres, mais enfin force nous est bien de remarquer qu'avec son désir passionné de montrer que More « n'a pas tué », le bon Nisard s'égare. More répond ici à une accusation précise et se défend simplement d'avoir maltraité les hérétiques amenés à son tribunal. Il est trop clair

1. p. 207.

2. p. 240, 243. Malheureusement tout ce chapitre de Nisard est déclamatoire. L'idée en est de montrer, dans la conscience de More « la noble lutte... entre la nature et la loi. »

d'ailleurs que son affirmation suffit à fixer ce point d'histoire.

« Maintenant, répondait-il à un de ses adversaires, quelle foi le *Pacificateur* va-t-il ajouter à ma parole, donnée dans ma propre cause? En vérité je ne puis le dire et je n'en ai pas grand souci. Mais je ne doute pas assez de moi-même pour n'être pas convaincu que, dans l'opinion des honnêtes gens..., ma parole toute seule, même dans ma propre cause, ferait plus foi que le serment de deux membres de la nouvelle confrérie, dans une affaire qui ne les concernerait point¹. »

V

More écrivain mérite une étude spéciale, néanmoins je dois dire ici quelques mots de ses ouvrages de controverse. Ces ouvrages ont été amèrement critiqués et des hommes, qui manifestement ne l'ont jamais lu, lui ont reproché d'égaliser ses adversaires en grossièreté et en violence. Telle quelle l'accusation ne tient pas debout. Certes, More polémiste est sans pitié, non seulement pour les erreurs qu'il combat, mais souvent aussi pour les personnes et il ne se retient guère de bafouer à plaisir les désordres privés des « évangeliques ». Lui-même pourtant avoue son impuissance à leur répondre jusqu'au bout dans leur propre langue.

« Tant qu'ils se bornent à m'attaquer, si vilainement que ce soit, je ne les paierai point de la même monnaie. Bonnes ou mauvaises paroles de leur part, tout m'est égal, ou plutôt, pire ce sera et mieux cela

1. Je cite la traduction de Nisard, p. 247.

vaudra : s'ils répandaient sur ma tête l'huile parfumée de leurs éloges, je n'en éprouverais aucun plaisir et je préfère cent fois qu'en haine de l'Église ils me traînent dans la boue. Mais sur tout autre sujet je n'entends pas écouter patiemment leurs moqueries, ni me défendre d'essayer de leur riposter en leur langue. Quant à y réussir pleinement, alors même que je voudrais, je ne le pourrais, et si je pouvais je ne voudrais pas. A eux la palme dans une lutte où j'aurais honte d'être vainqueur¹. »

Ainsi donc il sait jusqu'où il veut aller comme liberté de plume et quelles limites un chrétien et un *gentleman* se doivent de ne pas franchir. S'est-il laissé une trop large carrière, ou bien, dans l'entraînement de sa verve, a-t-il dépassé les bornes qu'il s'était posées? La question est délicate, et quand on la comprend bien, on hésite à la trancher.

D'ici, de-là, certains mots nous effarouchent et notamment telle page latine sur les sources d'inspiration de Luther. Mais on sait de reste que les plus délicats de ce temps-là n'y mettaient pas tant de façons. Quant à cette controverse personnelle qui côtoie souvent et dépasse quelquefois l'injure, la licence contemporaine n'est pas une excuse suffisante pour un homme comme More. Ici encore cependant je voudrais qu'on me dise où s'arrêtaient en 1530 les droits, les nécessités de la polémique. Dans les écrits de ce genre, More fait proprement fonction de journaliste. Il ne s'adresse pas à des raffinés mais à cette foule que chaque jour d'immondes brochures ameutent non pas contre les idées, mais contre les personnes.

1. B. I, p. 296.

Devant ce public, il ne suffit pas d'avoir raison et devant quel public suffit-il d'avoir raison? Le meilleur argument ne vaut pas la répartie vengeresse, le coup droit et décisif qui met l'assaillant en ridicule posture. Et puis n'est-il pas une somme de dégoût qu'aucune parole mesurée ne pourrait traduire? Que celui de nous qui en présence de certains renégats et malfaiteurs publics n'a jamais été dérangé par l'épithète brutale, jette à Th. More la première pierre. Pour ma part, je ne saurais; mais, enfin, je ne fais pas de difficulté de reconnaître avec Brewer que tel passage de ces livres me peine *like the misconduct of a dear friend*. « C'est autour de More, écrit cet historien, que pendant tout ce règne se pressent nos plus fortes sympathies. Cet homme est l'humanité même avec ce qu'elle a de plus attachant, son soleil et ses nuages, son amabilité et le rayonnement de son cœur, ses chagrins et ses déceptions. Là fut précisément le danger, le fatal danger auquel les hommes de cette nature furent exposés par la violence emportée de Luther. Ils se détournèrent avec dégoût d'une doctrine défendue d'un tel style et avec une si furieuse impertinence¹. »

Quant au fond même de la doctrine, on ne saurait assez admirer l'instinct théologique du controversiste. Stapleton qui est du métier nous en est un sûr garant : *ita ad veræ theologiæ normam loqui ut accuratius et aptius professione theologus vix loqui possit*². La tactique habituellement suivie par lui est

1. Letters and papers, III, CCCCXXIX.

2. Cap. IV. Le *vix* sauve l'honneur du corps ou l'élégance de la période, mais il est probable qu'une étude attentive

très habile. Bien qu'il ne néglige pas de répondre par le menu aux attaques particulières, il revient toujours à la vérité essentielle qui ruine *a priori* tout le système des hérétiques, à la nécessité d'une règle vivante et infaillible de la foi. A Tyndale qui brandit sa Bible, il oppose ces « *unwritten verities* », ces vérités non écrites, source du développement doctrinal et liturgique de l'Église. « Si vous consentez à croire tout ce que More imaginera en dehors de l'écriture, *ce poète* (c'est là pour Tyndale une grosse injure) vous inventera une autre église que celle du Christ¹. » Ainsi parle Tyndale, mais More ne s'en tient pas moins fermement attaché à ce vrai livre de foi, écrit dans le cœur de toute l'Église catholique², à cette Bible vivante qui garde la tradition et dont l'autorité doctrinale de l'Église fixe le sens.

Chose consolante, quelques-uns des ministres de cette Église, évêques et prêtres d'Angleterre, voulurent reconnaître par un hommage public les services que ce laïque avait rendus à la cause de la foi. Le chancelier disgracié était pauvre. Le clergé se cotisa pour lui offrir une somme de plus de 4000 livres. Les évêques de Durham, de Bath et d'Exeter furent chargés du message, More nous a raconté lui-même cette entrevue, en répondant à ceux qui lui reprochaient de battre monnaie avec sa plume.

« J'ose prendre Dieu et le clergé à témoin qu'on ne put me faire accepter un centime et que je répondis aux députés que j'aimerais mieux voir leur argent jeté à la Tamise. Certes c'étaient de braves

montrerait çà et là des inexactitudes de détail dans cette œuvre très abondante et toujours improvisée.

1. Tyndal. Parker. III, 231.

2. English works. p. 488.

gens et très honorables, mais Dieu vaut plus encore et je ne veux rien devoir qu'à Lui. Car c'est pour lui et non pour eux que je travaille. Fier comme je suis et paresseux, aucune somme n'aurait pu me décider à entreprendre l'énorme travail que j'ai dû faire¹. »

Les évêques, ajoute Roper, repartirent et durent s'occuper de rendre à chaque souscripteur son argent.

1. B. I, 312.

CHAPITRE VI

L'ÉCRIVAIN

I beseech your Grace, pardon me : I was born to speak all mirth, and no matter (*Much ado about nothing*, act. II, sc. 1).

Thomas More a beaucoup écrit. Mieux inspiré qu'Érasme, il ne s'est pas contenté du souple et vivant latin qui valut à l'*Utopia* une gloire européenne, égale à celle de l'*Encomium Morio*. Il voulut aussi se servir de la langue de son pays. L'*anglaise* prose balbutiait encore à cette époque et aucun maître ne l'avait débarrassée de ses langes. N'importe, elle était là, à portée de sa plume et un sûr instinct disait à More qu'il pourrait plier la jeune langue à toutes ses élégances d'humaniste, aux caprices de son humour, à ses convictions de chrétien. Presque enfant, il écrit en assez pauvres vers, « *A merry tale* », puis des devises médiocres aussi, mais où sonne parfois la chère musique que de vrais poètes vont bientôt rendre immortelle.

« Fast by her side doth weary Labour stand. » Spenser aurait pu garder ce vers. En 1510 à 32 ans, More traduit en anglais la vie de Pic de la Mirandole. Arrivé à la fin du livre, il croit encore que la muse le taquine et il applique à l'*amour de Dieu*,